



SOPHIE CARATINI  
**LA FILLE  
DU CHASSEUR**

*éditions*  
THIERRY MARCHAISSE

SOPHIE CARATINI

# LA FILLE DU CHASSEUR



*éditions*

THIERRY MARCHAISSE

Publié avec le concours  
du Centre national du livre  
et de l'UMR CITERES

© 2011 Éditions Thierry Marchaisse

Conception visuelle : Denis Couchaux

Mise en page intérieure : Anne Fragonard-Le Guen

Reproduction de couverture :

Mariem en 1966 © D. R.

Éditions Thierry Marchaisse

221 rue Diderot, 94300 Vincennes

Diffusion : Harmonia Mundi

*À Fatimatou mint Ahmed Bilal  
et El-Kory ould Touileb*

*IN MEMORIAM*

*Et à nos enfants :*

*El-Hussein, Mroum, Aline, Jérôme,  
Véronique, Elie, Jacques, Clément, Jibril,  
Morgane, Sophie, Mohamed, Soraya*



*Que nos filles épousent nos ennemis*  
PROVERBE MAURE



## PROLOGUE

Pour moi, tout a commencé par le fait extraordinaire que mes parents n'étaient pas de la même tribu. Et ça, c'est extraordinaire, tu le sais bien.

C'était extraordinaire, surtout à l'époque. Mon père était Nmadi, tribu de chasseurs. Les Nmadi nomadisaient dans l'est de la Mauritanie et coursaient les antilopes à pied, avec des lévriers. Ma mère était Ladem, tribu de pasteurs. Les Ladem étaient des porteurs de fusils. C'est incroyable qu'ils aient donné une fille à des Nmadi. Des guerriers, donner une femme à un chasseur ! Parce que nous, les Nmadi, nous sommes des gens différents. Ceux qui nous connaissent bien considèrent que notre statut est à part, mais pour la plupart des Mauritaniens qui ne savent rien de notre histoire, nous sommes des gens de basse condition. Certains disent : « C'est des tributaires. » D'autres disent : « C'est des sauvages. » Il y en a même qui disent : « Leurs hommes sont des chiens, seules leurs femmes sont normales » ! L'autre problème était qu'en plus, nous étions des mécréants pour eux : ce n'était pas des gens très religieux, les Nmadi.

Les Ladem voulaient que ma mère épouse un Ladem, mais ils ne pouvaient pas l'y obliger. Dans la société maure, la coutume veut que lorsque la fille a été mariée une fois, elle peut refuser les prétendants qu'on lui propose par la suite. Elle peut même

choisir qui elle veut ; elle a le droit. Or les premiers mariages se passent souvent mal. Quand on te donne à un homme à neuf ou dix ans, ou même à douze, fatalement, tu divorces plus tard ! Souvent, c'est parce que tu ne l'aimes pas, parce qu'il n'est pas du même âge que toi, parce que tu veux découvrir autre chose. C'est toujours les femmes qui paient les pots cassés. J'ai vu beaucoup de mariages. Beaucoup. La femme supporte jusqu'à ce qu'elle devienne un petit peu autonome, un peu plus âgée, et là, elle cherche à échapper, elle fait tout pour se faire répudier, elle ne veut plus de son mari !

Une répudiation, c'est un divorce, la seule différence est qu'il faut que l'homme le prononce, et parfois il ne veut pas. Mais la femme a quand même des droits, elle peut aller devant le cadî. Moi, c'est ce qui m'est arrivé, c'est d'ailleurs une des choses que je vais raconter. Et pour ma mère, c'était pareil. Ses parents l'avaient mariée à quatorze ans à son cousin, elle avait eu un fils et avait divorcé. Donc elle était libre, du moins théoriquement. De fait, elle aurait pu épouser sans choquer personne le Ladem de son choix, mais quelqu'un qui n'appartenait pas à sa tribu, non, ça ne se faisait pas. Seules les femmes de l'Adrar et de l'Inchiri pouvaient épouser des hommes étrangers à leurs tribus, elles étaient plus libres qu'ailleurs. C'est pourquoi certaines n'ont pas hésité à s'unir aux Français et aux tirailleurs noirs ; elles se sont mariées. Enfin, mariées... Les Français ne les ont pas épousées ! Ni devant la loi française, ni devant personne. Ce qu'on appelait « mariage local » se faisait sans cadî ni marabout, ni maire. Sans rien. Il y avait quand même une dot, mais on ne pouvait pas faire de cérémonie religieuse : dans l'islam, pour que le mariage soit reconnu, il faut que l'homme soit musulman, peu importe la religion de la femme. Au début, la plupart des pères refusaient de donner leurs filles aux Français, mais quand ils ont pris la mesure des enjeux économiques de ce genre d'union – économiques et politiques –, certains ont fini par accepter. Car

la fille qui allait vivre avec un capitaine, avec un lieutenant ou même un simple adjudant, elle avait son mot à dire, c'était déjà quelqu'un, tu comprends ; et pour les Français, c'était aussi un moyen d'avoir des liens privilégiés avec les tribus maures.

Elles, les femmes, elles ne savaient pas qu'il existait un mariage civil ; elles n'étaient pas au courant. Donc elles vivaient comme ça, sans être mariées légalement, on dirait ici en « concubinage ». Après, ça dépendait des gens. Il y avait des hommes très corrects qui avaient même des rapports avec leur belle-famille, et d'autres, abjects, qui utilisaient les femmes pendant qu'ils étaient là, mais qui s'en fichaient éperdument et repartaient sans accorder la moindre pension aux enfants qui restaient. Les enfants, c'est malheureux, c'est eux qui ont le plus souffert. Et ça, je connais bien le problème : je suis un peu passée par là parce que j'ai été mariée quelques années avec un Français. Un militaire qui se faisait passer pour un musulman ! Eh oui... En plus, dans ma famille, j'ai des grands-tantes qui ont été prises de force par les Français, d'autres qui étaient consentantes, et il y a beaucoup d'enfants métis. C'est quelque chose dont on ne parle jamais en France, pourtant c'est important.

Je vais te raconter mon histoire, tu vas comprendre comment les choses se sont passées. C'est terrible, il faut être très équilibré. Il y a des jours où je me demande : est-ce que c'était moi ? Est-ce que vraiment j'ai vécu ça ? Ou est-ce que c'est une autre, ou est-ce que c'est un rêve ? Ma vie dans le désert, les grandes traversées avec le Groupe Nomade, mon gavage, mes mariages avec... Est-ce que ça a existé ? C'est tellement loin de moi. Et puis si c'était vraiment moi, qui suis-je maintenant ?



# **LE NMADI**



## LE RAPT DE FATIMATOU

La rencontre de mes parents ressemble à l'histoire de *Roméo et Juliette*. C'est ma mère qui me l'a racontée.

Un jour, mon père est venu, et il l'a vue. Il s'était bagarré peu de temps avant : il se bagarrait toujours. C'était un homme très fort qui n'aimait pas qu'on le contrarie, et il n'était pas diplomate du tout, il ne cherchait pas à savoir qui avait tort, qui avait raison. S'il se sentait provoqué, c'était la force, c'est tout.

Il avait le type berbère, grand, avec les yeux bleus-blancs ; un bleu très pâle. Toute la famille Touileb du côté de mon père était comme ça ; mon grand-père aussi, et toutes mes tantes. Tu vois le noir qu'on a là, c'était presque blanc, un bleu-blanc. C'était en 1934 ou 1935 ; en Mauritanie, on dit *'am neysan*, « l'année des pluies », car il est tombé cette année-là des pluies diluviennes comme on n'en a plus jamais vu, ni avant, ni après.

Il avait entre dix-huit et dix-neuf ans, il était tout jeune. Elle, un peu plus : elle avait cinq ou six ans de plus que lui. C'était un vadrouilleur, mon père : quand il ne chassait pas, il montait sur son chameau – si ses parents ne lui en donnaient pas, il en prenait à une tante, à un cousin ou même à un voisin – et faisait tous les puits, tous les campements de la région. En général, c'était l'été, car les grandes chasses avaient lieu l'hiver. Et l'été, les éleveurs étaient tous installés autour des puits. Le puits, ça veut

dire quelque chose. Toi, tu connais. Ce n'est pas seulement le puits lui-même, c'est le rendez-vous de tous les nomades, de tous les chameliers qui viennent faire boire leurs troupeaux. Avant, c'était autour des puits qu'on trouvait les campements, qu'on voyait les jolies filles.

Donc, un beau jour de 1934, mon père est arrivé, et il a vu ma mère. Il venait de se battre, il avait son *dra'a*, son boubou, déchiré à moitié, et elle, elle s'est un peu moquée de lui : un jeune homme avec son fusil et son *dra'a* à moitié déchiré, tu vois, ça fait pas très sérieux. Alors elle a ri quand elle l'a aperçu. Elle l'a regardé, et elle a ri parce que ça lui paraissait drôle. Lui, comme c'est un nerveux, il lui a dit :

– Qu'est-ce qui te fait rire ?

D'abord elle a été un peu intimidée, puis elle a répondu :

– Mais, ça ne va pas, avec... tu ne veux pas que je recouse ton boubou ?

– Si, pourquoi pas, tu le ferais ?

– Mais oui, si tu veux.

Il l'a prise au mot et s'est aussitôt déshabillé. Elle est allée chercher une aiguille et lui a réparé son vêtement. C'est ainsi que tout a commencé. Elle a vu mon père torse nu parce qu'il ne portait pas de chemise, il avait juste son *séroual*, son pantalon, et sa ceinture ; et lui, il l'a regardée. Elle avait de beaux yeux noirs, des traits fins avec les pommettes saillantes, elle était très belle. Il l'a observée en silence pendant qu'elle s'appliquait à l'ouvrage, et il est tombé amoureux. Dans ces cas-là, le garçon demande :

– Où habites-tu, où sont tes parents, quel campement, de quelle tribu es-tu ? Est-ce que je peux venir te voir ce soir ?

Elle n'a pas dit « oui », elle n'a pas dit « non ». Elle a dit :

– Si tu veux.

On ne dit jamais oui. Mais on dit un non qui veut dire oui :

– Si tu veux, tu peux toujours essayer.

Il est parti le soir même, il a cherché le campement, et il a trouvé ma mère avec toutes les jeunes filles chez la servante. Mes grands-parents n'avaient pas beaucoup d'esclaves, ils avaient deux hommes et cette femme qui était mariée à l'un des hommes. Je ne l'ai pas connue, elle est morte avant, mais j'ai rencontré son époux, Mahmoud. Dans le campement, il y avait juste ma grand-mère et ses frères. Mes grands-oncles étaient indépendants, ils étaient mariés, donc chacun avait sa tente. Ma grand-mère était seule dans la sienne avec ses quatre enfants : ma mère, qui était l'aînée, avec son bébé, ses deux jeunes frères et un troisième garçon né d'un cousin éloigné que ma grand-mère avait épousé et dont elle avait divorcé ; un homme assez effacé, qui vivait là, dans le campement.

Mon père n'a pas été chez ma grand-mère, il est allé directement chez la servante pour essayer de voir si les jeunes filles étaient là, à jouer ou à faire de la musique. Les jeunes qui viennent pour rencontrer les filles sont juste là pour la soirée, ils n'ont pas besoin d'aller se présenter. C'est comme les garçons d'ici qui vont dans un café parce qu'ils savent que les filles ou les lycéennes du quartier s'y retrouvent. Il n'y a pas de véritable contrôle dans un campement, c'est ouvert à tout le monde. Ça ne veut pas dire qu'on ne sait pas ce qui s'y passe. On sait très bien qui est celui qui arrive. On le sait tout de suite. On dit :

– Tiens, il y a un jeune de telle tribu qui est arrivé.

Et lui se mêle aux autres garçons, qui ne sont pas tous du campement d'ailleurs. Les jeunes circulent beaucoup pendant cette saison de regroupement autour des puits. Parfois, les filles vont derrière la dune faire de la musique. Elles prennent un plateau métallique ou un tam-tam, et chantent. Les garçons peuvent venir raconter des histoires, bavarder. Dans ces cas-là, on ne prend pas le thé, on boit du lait, et ceux qui fument sortent leur pipe. On compose ou l'on récite des poèmes, on se regarde. En

même temps, on se fait une opinion sur l'intelligence et la culture des uns et des autres, des unes et des autres. C'est là que les jeunes se rencontrent, se fréquentent un peu ; qu'ils font aussi connaissance avec ceux qui viennent d'ailleurs. C'est très sympathique. Mais on n'est pas frivole. On montre plutôt qu'on est posé, qu'on est sérieux. De toute façon la servante est toujours là : c'est le chaperon.

Ce soir-là, il y avait un feu devant la tente de la servante. Je crois que ma mère lui avait dit que c'était chez cette femme que les jeunes se réunissaient. Mon père est entré, il a salué, et il s'est mis un peu à l'écart. Il ne connaissait personne et se croyait un peu supérieur, ou c'est ce qu'il voulait montrer, avec son air de dire : « Regarde-moi, j'ai un fusil, je suis fort, je suis bagarreur, je ne suis pas n'importe qui ! » Il a passé la soirée là, et le lendemain, il est revenu. Il est revenu chaque soir, et au bout d'une semaine, il a demandé la main de ma mère.

Ça peut paraître rapide, mais c'était normal. Un jour suffit pour qu'on puisse demander la main d'une fille. Un homme vient dans un campement, il voit une petite fille passer, il en tombe amoureux ou quelque chose comme ça, et il demande sa main. Ce n'est pas comme en France. En Mauritanie, quand on tombe amoureux, on l'exprime vite, et on se marie ; c'est pourquoi mon père avait décidé de passer à l'action sans plus attendre. Mais il ne pouvait pas aller voir les parents de la fille directement, il lui fallait un intermédiaire. Il s'est d'abord confié aux jeunes, pour avoir les informations nécessaires, puis il a été voir les anciens. Parmi les vieux, il a ensuite choisi le plus respecté, et il l'a chargé d'aller poser la question à mes grands-oncles – puisque mon grand-père ne vivait pas là –, et ensuite à ma grand-mère : ça passe toujours par les hommes d'abord. Il lui a dit :

– Est-ce que tu peux aller demander pour moi ? Je suis de telle tribu, etc.

On ne parle pas d'argent. On ne dit pas tout de suite quels biens on a, non. Même si l'homme doit donner une dot, ce n'est pas une vente, contrairement à l'idée qu'on s'en fait en Occident. C'est vrai qu'entre familles riches, ce qu'on demande d'abord c'est :

– Est-ce qu'il est capable d'entretenir la fille, de subvenir à ses besoins correctement ?

Mais on demande surtout de quelle tribu il est.

Alors le vieux a dit :

– Je vais voir, je vais demander.

Il a été voir, ils ont refusé. Mais ils n'ont pas vraiment dit non, ça ne se fait pas, ils ont exposé leurs réticences : ils ont dit que ça posait un problème, qu'il n'était pas dans leurs intentions de marier leur fille, qu'elle ne pourrait pas s'en aller dans une tribu qui n'avait pas les mêmes façons de vivre que la leur, et que les jeunes gens ne se connaissaient pas. Je ne sais même pas si ma grand-mère avait déjà entendu parler des Nmadi, je crois que oui, mais pour les Ladem comme pour la plupart des éleveurs, c'était des sauvages. En plus, ça voulait dire : la fille s'en va et on ne la revoit pas. On ne va pas la donner à un inconnu !

Toute ma parenté est maure du côté paternel comme du côté maternel. Ce sont tous des nomades, mais nous, les gens de ma tribu, c'est-à-dire de la tribu de mon père, les Nmadi, nous sommes des chasseurs, nous n'avons pratiquement pas de chameaux. Tandis que les Ladem, la tribu de ma mère, sont des pasteurs et de très grands chameliers : ils ont d'importants troupeaux avec lesquels ils se déplacent d'un côté de la Mauritanie à l'autre ; ils vont chercher les pâturages de Tichit jusqu'à Aïn ben Tili, des frontières du Mali jusqu'aux frontières du Sahara espagnol. Les Ladem allaient loin à l'époque, surtout ceux qui n'avaient que des chameaux. Ceux qui avaient surtout des moutons et des bœufs restaient dans l'Est, mais ce n'était pas le cas

de ma famille maternelle. En automne, mes oncles et ma grand-mère restaient plus volontiers du côté de l'Inchiri. L'Inchiri, c'est l'Ouest, c'est la région d'Akjoujt, mais il se trouve que les Français les ont recensés là-bas. Leurs racines, leurs ancêtres, tout ça c'est l'Est, mais du fait des circonstances, ils sont restés dans l'Ouest où ils ont construit des puits.

Donc ces Ladem ont refusé de donner leur fille à un Nmadi, ils ont dit non. Mais en Mauritanie, comme on ne te dit jamais véritablement « non », qu'on ne te donne pas la vraie raison, tu gardes l'espoir. L'espoir, c'est terrible, or tu ne peux jamais savoir si le non est définitif, si le oui veut dire oui. Donc il est resté là, et il a attendu encore deux ou trois jours. Il ne comprenait pas. Il était trop fier pour ça. Surtout lui dont l'ancêtre était un guerrier arabe : il se croyait supérieur.

Les gens ne le savent pas, mais il y a beaucoup de familles d'origine guerrière chez les Nmadi. Car les chasseurs sont originaires de toutes les tribus, on trouve toutes sortes de gens chez eux. Ils se sont constitués à partir de personnes qui avaient un problème dans leur tribu ou qui avaient été blessées pendant les *rezzou*, et qui épousaient une fille là. C'est ce qui était arrivé à mon ancêtre paternel : c'était un homme de la tribu des *oulad* Dlaym qui a épousé une femme des Nmadi et qui est entré dans cette tribu, c'est pourquoi nous sommes Nmadi d'origine *oulad* Dlaym. *Oulad* veut dire « fils ». Les fils de Dlaym sont des guerriers arabes de l'Ouest, donc effectivement mon père pouvait se considérer comme un guerrier arabe, mais il n'était pas perçu comme ça ! Pour mes oncles maternels, il n'était qu'un chasseur, c'était une mésalliance.

C'est alors que le bruit a couru par-ci par-là que le campement devait repartir vers l'Ouest. Là, il était dans l'Est, entre Tichit et Tijikja, sur un puits qui appartenait aux Ladem. Les Ladem sont plus forts dans l'Est que dans l'Ouest. Du côté de Tichit, ils sont

nombreux, riches et plus guerriers. De notoriété publique, c'est là qu'ils ont les puits les plus grands et surtout c'est là que sont enterrés leurs ancêtres. Or le lieu où sont enterrés les ancêtres est essentiel, c'est la racine et ça change quelque chose. C'est un peu comme chez tout le monde : là où reposent leurs ancêtres, on sait qu'ils sont chez eux. C'est un lieu de rendez-vous pour les gens de la tribu. On va sur les tombes, on fait un sacrifice, on tue un mouton ou un chameau. Quand il y a plusieurs morts sur un lieu connu, il y a un cimetière avec une sorte de monument. Ça ne veut pas dire que les gens qui sentent leur fin venir cherchent absolument à se rapprocher de cet endroit-là. Pour les musulmans, Dieu est partout ; et heureusement pour les nomades, car quand il n'y a plus de pâturages dans la région des ancêtres, il faut partir. Ils avaient abreuvé leurs troupeaux pendant tout l'été et épuisé les herbages de l'Est, le moment était venu pour les Ladem de rejoindre les pâturages de l'Ouest, de s'en aller nomadiser du côté d'Akjoujt, dans l'Inchiri.

Mon père savait qu'il n'avait plus de temps. Il n'était resté qu'une semaine à rôder autour de sa belle mais elle lui avait dit qu'elle était d'accord pour l'épouser, qu'il fallait juste qu'il fasse sa demande. Il n'a pas hésité, ce n'était pas dans son tempérament. Il est revenu à la charge pour la deuxième fois, renvoyant les mêmes émissaires dire aux oncles qu'il l'épouserait avec ou sans leur consentement. Ils ont encore refusé.

Alors les jeunes amoureux ont célébré leur mariage à la sauvette : même s'il avait décidé de l'enlever à sa famille, mon père ne pouvait pas l'emmener sans l'épouser légalement, c'est-à-dire religieusement. Ils ont appelé quelqu'un qui a récité la *Fatiha*, la sourate d'ouverture du Coran, et qui les a unis devant Dieu. N'importe qui peut le faire puisqu'il n'y a pas de clergé dans l'islam sunnite. Le marabout n'est pas indispensable, il suffit que la personne connaisse un minimum de choses et qu'il y ait des témoins pour que le mariage soit reconnu valable. Et comme

c'est un acte religieux, on n'a pas non plus besoin de payer. Il n'a donc pas été difficile aux fiancés de trouver quelqu'un qui accepte de les unir malgré le refus de la famille, car le mariage était légal : ma mère pouvait passer outre le refus de ses oncles, et même de ses propres parents, puisqu'elle avait déjà été mariée avant mon père. Ma grand-mère et ses frères lui ont dit qu'ils ne lui donneraient pas un seul chameau, rien, mais elle s'en fichait. Et lui, mon père, n'a pas versé de dot, il a donné ce qu'il avait ; l'islam n'exige que le dinar symbolique. Il l'a mise à l'arrière de sa selle et il est parti avec elle.

Mes grands-oncles étaient très fâchés ; contre lui, mais contre elle aussi. Et ils étaient surtout très inquiets. Ma grand-mère était affolée, c'était sa fille aînée qui s'en allait. Mon père est parti comme ça chez lui, et quand il est arrivé, ses parents ne savaient rien non plus. Il est venu devant leur tente, il a baraqué son chameau, et il a dit à sa mère :

– Voilà Fatimatou, c'est ma femme.

Ma grand-mère a accueilli ma mère, elle lui a souhaité la bienvenue. Elle s'attendait à tout de la part de son fils. Elle savait qu'il pouvait aussi bien amener un cadavre que... qu'une femme. Et dire : « Voilà, quelque part, ce n'est pas grave, j'ai tué un homme. » Que Dieu ait son âme ! Venir comme ça, comme il l'a fait, avec sa femme...

Les pages suivantes ne sont pas consultables

© 2011 Les Editions Thierry Marchaisse. Tous droits réservés.